



Le Courant municipal

Février 2019 - Volume 24, no 1



Dans ce numéro

**Municipalité
de Saint-Stanlas**
1302, rue Principale
Saint-Stanlas QC
G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
Fax : 418-328-4121
www.saint-stanlas.ca
municipalite@saint-stanlas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
8 h à 12 h

Mot du maire	3	Relais pour la vie	7
Communiqués du bureau		L'Appui Mauricie - Pour les proches aidants ..	7
Résumé des séances du conseil	3-4	Association des loisirs	8
Dépôt à pneus fermé	4	Société St-Jean-Baptiste	8
Projets à venir	4	Métiers à tisser	8
La déclaration de travaux	4	Remerciements - Noël du Pauvre	9
Démarche de revitalisation	5	Office régional d'habitation des Chenaux	9
Compte de taxes municipales	5	Manoir des deux rivières	9
Mot de la directrice générale	5	Message de la Sûreté du Québec	10
Félicitations!	5	Une bougie pour un ami	10
Divers		Remplacement du guichet automatique	10
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	6	CAB de la Moraine	11
Société d'histoire	6	Agenda des événements locaux	12

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 570 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Avril 2019

Date de tombée : 22 mars

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Vous avez probablement tous remarqué que les travaux de construction de notre pont vont bon train. Je suis moi-même agréablement surpris de la vitesse à laquelle les travaux progressent.

Malheureusement, de tels travaux ne sont pas sans causer quelques désagréments pour la circulation et le stationnement et peut-être aussi à quelques citoyens demeurant à proximité. Patience et souplesse seront de mise pour les mois à venir... mais, c'est le prix à payer pour avoir notre nouveau pont attendu depuis si longtemps.

Je finis en vous disant bon courage, car l'hiver n'est pas terminé et il reste encore quelques tempêtes à venir. Mais le côté positif est que le souffleur et la pelle nous obligent à prendre l'air et à faire un peu d'exercice.

Au plaisir,

Luc Dellerin

Maire de Saint-Stanislas

COMMUNIQUÉS DU BUREAU**RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance tenue le 14 janvier 2019 :**

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de janvier 2019 au total de 73 075,96 \$;
- Appel de candidatures pour le remplacement de la directrice générale et secrétaire-trésorière;
- Adoption du règlement 2019-01 établissant le coût des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2019;
- Octroi de contrat à *Martel Villemure & Chouinard inc. E.A.* au montant de 7 500 \$, plus les taxes, pour l'évaluation des bâtiments de la Municipalité;
- Achat d'une grue *Twin lift* avec treuil électrique au montant de 3 387,62 \$ plus les taxes;
- Achat d'une miniremorque permettant le recyclage de l'asphalte au montant de 18 375 \$, incluant la TPS;
- Signature du protocole d'entente relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

Séance extraordinaire tenue le 21 janvier 2019 :

- Octroi de contrat de dotation à la Fédération québécoise des municipalités pour le recrutement d'un directeur général et secrétaire-trésorier;

Séance tenue le 4 février 2019 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de janvier 2019 au total de 156 633,09 \$;
- Achat d'un ordinateur portable au montant de 999 \$, plus taxes;
- Adoption du règlement numéro 2019-02 relatif à la gestion contractuelle;
- Remplacement de la fournaise à huile au garage municipal pour un montant de 5 528,46 \$;
- Fermeture d'une partie d'un ancien chemin (rue Goulet) et cession du terrain au propriétaire riverain;
- Octroi d'un contrat de 19 485 \$, plus les taxes, à *Pluritec* pour la mise à niveau des plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue du Moulin;
- Demande d'aide financière au programme pour une protection d'eau potable - Volet 1 : Soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité;

AVIS IMPORTANT À TOUS LES CITOYENS



DÉPÔT À PNEUS FERMÉ

Il est désormais interdit d'aller déposer les pneus usagés derrière la caserne incendie.
Le dépôt à pneus est **fermé définitivement**.

Vous pouvez aller les porter gratuitement à l'écocentre à Champlain (295, route Ste-Marie).
Pneus déjantés d'automobiles, de camionnettes, de camions et de vélos SEULEMENT.

Horaire d'été : 1^{er} avril au 31 octobre
Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'hiver : 1^{er} novembre au 31 mars
Mardi au samedi
9 h à 16 h



PROJETS À VENIR

La Municipalité a obtenu de l'aide financière pour la construction d'un bloc sanitaire au parc St-Gabriel et l'aménagement des salles d'eau du rez-de-chaussée de la salle municipale. Les montants accordés sont de 16 770 \$, provenant du *Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (Primada)*, pour le bloc sanitaire et 24 000 \$, provenant du programme *Nouveaux horizons des aînés*, pour les salles d'eau. Ces travaux devraient être effectués au cours de l'année 2019.

Aussi, des travaux majeurs seront réalisés au cours de l'année sur la rue du Moulin soit, le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout pluvial et la réfection de la chaussée. Ces travaux sont subventionnés par le *Programme d'infrastructures municipales d'eau (Primeau)* au taux de 66,67 % du coût des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 279 500 \$. Les résidents du secteur devront faire preuve de patience face aux inconvénients causés par ces travaux qui devraient durer quelques semaines.



RAPPEL IMPORTANT - La déclaration de travaux

Une démarche simple, rapide et gratuite pour le citoyen

Vous avez l'intention d'exécuter des travaux de réparation ou de rénovation dans votre résidence? Depuis mars 2018, vous pouvez vous rendre directement sur le site Internet de la MRC des Chenaux (www.mrcdeschenaux.ca) et compléter le formulaire de déclaration de travaux en ligne.

La déclaration de travaux **remplace le permis de construction normalement exigé par la Municipalité**. Cette déclaration s'applique toutefois uniquement pour la réparation et la rénovation des bâtiments résidentiels et leurs bâtiments accessoires. La construction d'un nouveau bâtiment, l'agrandissement d'un bâtiment existant, l'installation d'une piscine et certains autres travaux doivent toujours faire l'objet d'une demande de permis de construction.

La déclaration de travaux est facile à remplir et sans frais pour le propriétaire. De plus, vous n'avez pas à vous déplacer pour rencontrer un inspecteur en bâtiment. Les travaux pourront débuter cinq jours après la transmission du formulaire de votre déclaration de travaux à la MRC par Internet.

Pour ceux qui n'ont pas le service Internet, le formulaire de déclaration de travaux est disponible au bureau municipal.

DÉMARCHE DE REVITALISATION

La Municipalité a mis en place un comité de travail afin de coordonner une démarche de revitalisation pour notre municipalité. Deux partenaires soit, la *Société de développement économique de St-Stanislas* et la *Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée de la Batiscan*, se sont joints à la démarche en accompagnement et en contribuant financièrement. L'organisme *Rues principales* a été mandaté pour nous accompagner dans cette démarche. Une consultation publique a eu lieu en janvier dernier, vous avez été nombreux à y participer et nous tenons à vous remercier pour votre implication.

Nous tenons aussi à remercier madame France Brûlé, directrice de l'école du Versant de la Batiscan et le personnel qui a rendu possible la participation des jeunes dans notre démarche. Un merci aussi à Chantal Mongrain, directrice adjointe à l'école secondaire Le Tremplin, pour nous avoir facilité une rencontre afin d'avoir aussi la vision de nos adolescents.

Nous vous rappelons qu'un plan d'action à court, moyen et long terme nous sera présenté dans les prochains mois.

Lucie Jacob, responsable de la démarche de revitalisation.



COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Vous avez reçu récemment votre compte de taxes municipales pour l'année 2019. Portez attention aux dates d'échéance qui sont : **5 mars, 5 juin, 5 septembre.**

En vertu de l'Article 18 du Règlement 2019-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2019, « *À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 10 %. Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.*

En plus des intérêts prévus, une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % l'an, est ajoutée sur le montant des taxes exigibles.»

Ce règlement peut être consulté via notre site Internet www.saint-stanislas.ca - Onglet *Vie municipale*.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au revoir!

Lorsqu'on m'a offert l'opportunité de me joindre à l'équipe de la MRC de Bécancour, j'ai hésité : j'aime Stanislas! J'aime ses citoyens qui en font une petite municipalité vivante, chaleureuse et accueillante. Je quitte donc l'administration municipale avec un certain regret mais... je reviendrai, je reviendrai souvent, faire mon petit tour pour suivre l'évolution de certains dossiers que j'ai à cœur mais surtout pour vous revoir, plusieurs d'entre vous avec qui j'ai tissé, au fil du temps, d'affectueux liens d'amitié.

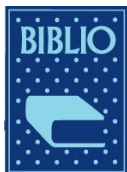
À bientôt et grand merci pour les nombreux mots d'appréciation reçus!



FÉLICITATIONS à Gabrielle Leclerc, de notre municipalité, qui s'est illustrée sur la scène sportive en Taekwondo - Club Performance. Elle a obtenu les faveurs des membres du jury de sélection pour l'obtention d'une bourse d'entraînement au montant de 500 \$.

Bravo Gabrielle!

DIVERS

**BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU**

Nouveautés : De nouveaux titres se sont ajoutés dernièrement à notre collection locale. Ce sont tous de nouvelles parutions en librairie. Que ce soit des biographies, des romans, la suite de séries que nous possédons ou des nouveautés pour les jeunes, je vous invite à les découvrir. Les préposés au prêt se feront un plaisir de vous renseigner. De plus, si un titre vous intéresse et que nous ne le possédons pas en bibliothèque, je vous rappelle que nous nous ferons un plaisir de vous le faire parvenir par l'intermédiaire du « Prêt entre bibliothèques ».

Périodiques : Pour les usagers qui ont une disponibilité restreinte en ce qui concerne la lecture, nous avons une douzaine de périodiques (revues). Ces périodiques nouvellement parus sont à votre disposition et touchent des sujets diversifiés. La cuisine, la décoration, la consommation, l'actualité, la nature, etc. sont autant de sujets à l'honneur. Pour les jeunes, vous pouvez emprunter les titres suivants : « *Pomme d'api* », « *J'aime lire* » et « *Cool* ».

Usagers inactifs : Selon nos dossiers, nous avons plusieurs usagers inactifs qui possèdent une carte d'usager, dont l'abonnement est expiré. Un petit rappel : Vous devez renouveler votre abonnement à tous les deux ans. Lors de votre venue à la bibliothèque, notre personnel se fera un plaisir de renouveler votre abonnement. Nous aimerions bien vous y revoir!

Animation : Dans le cadre des activités proposées par la MRC des Chenaux, nous aurons deux activités d'animation :

Le 11 mars 2019 à 9 h : « LES CONTES DE LA CORDE À LINGE », (jeunes).

Le 15 septembre 2019 à 14 h : Conférence-dégustation : « FOU DU FROMAGE », (adultes).

Nous y reviendrons dans le cadre d'une promotion ultérieure.

Vente de livres : Nous allons tenter une nouvelle expérience. Nous vendrons des volumes à un prix très modique, à la bibliothèque. Ces volumes proviennent de dons et de l'égavage de notre collection. Chaque achat que vous y ferez, contribuera à financer l'achat de nouveaux volumes pour augmenter notre collection locale.

Heure du conte : Nous tiendrons une autre heure du conte le SAMEDI 16 FÉVRIER prochain à 10 h. L'amour et l'amitié seront au rendez-vous. Nous vous attendrons avec impatience !

René Leone, coordonnateur

Société d'histoire de Saint-Stanislas



La Société d'histoire désire se doter d'un logo. Vous avez un esprit créateur? Alors ce message s'adresse à vous. Afin d'orienter la conception de votre logo, voici les raisons de l'existence de notre association selon les lettres patentes.

- Grouper en association toutes les personnes intéressées à l'histoire des familles et de la paroisse de St-Stanislas;
- Recueillir tous les documents susceptibles de créer des archives qui constitueront le patrimoine de la Société et où pourront puiser historiens et généalogistes;
- Honorer la mémoire des pionniers : monument, plaque-souvenir

Faites parvenir vos réalisations à Jean-Paul Trudel / trudel.jp@cgocable.ca
ou Diane Boisvert / boisvertd15@gmail.com



RELAIS POUR LA VIE DE LA MRC DES CHENAUX 2019 - MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

Saint-Stanislas, le 7 février 2019 – La tenue du 8^e Relais pour la vie de la MRC des Chenaux a pris son envol officiellement lors du lancement de l'événement qui se tiendra cette année à Saint-Stanislas le 25 mai prochain. C'est sous la présidence d'honneur de monsieur Louis Guillemette, natif de Saint-Stanislas et porteur d'espoir, qu'aura lieu ce grand rassemblement qui a pour but d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer (SCC).

Ce dernier a déjà pris part à titre de participant dans l'équipe des Stanois, survivant et très attaché à la cause. Le Relais pour la vie, édition stanoise, pourra aussi compter sur un dynamique comité de plus de 22 personnes et deux coprésidentes, Raymonde Bordeleau et Lise Déry, pour qui la cause revêt une grande importance, ayant toutes deux perdu des amis et des membres de leur famille en raison du cancer.

Si vous désirez former une équipe, vous obtiendrez toutes les informations en participant à la rencontre des capitaines qui aura lieu le 19 février prochain, à 19 h, à la salle des Chevaliers de Colomb au 33, rue du Pont à Saint-Stanislas.

Le portrait de la municipalité change mais son cœur et ses racines demeurent. Nous vous invitons donc à venir vivre cet événement : *Au-delà du rêve...*

« LES PORTEURS D'ESPOIR » (Jadis appelés «Les survivants»)

Si vous désirez vivre l'expérience de la marche comme porteur d'espoir lors du relais pour la vie qui aura lieu le 25 mai ou tout simplement obtenir de l'information, veuillez communiquer avec les responsables :

Ghislaine Bédard 418 328-4162 ou ghislaine.b@cgocable.ca

Ghislaine B. Asselin 418 328-8531 ou gbasseli@cgocable.ca

VOUS PRENEZ SOIN D'UN PROCHE ?

**VOUS L'ACCOMPAGNEZ CHEZ LE MÉDECIN, VOUS FAITES SON
ÉPICERIE, VOUS ORGANISEZ SES SOINS...**

IL EXISTE DE L'AIDE POUR VOUS !

LIGNE INFO-AIDANT

1 855 852-7 784

-  Écouter
-  Informer
-  Référencer

SITE INTERNET

lappuimaauricie.org

-  Consulter
-  Informer
-  Répertoire

L'APPUÏ
MAURICIE

POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINÉS

***Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.***

ASSOCIATION DES LOISIRS**Randonnée aux flambeaux**

Le 23 février prochain, vous êtes invités, par votre comité des loisirs de St-Stanislas, à venir célébrer les *Plaisirs d'hiver* avec la traditionnelle Randonnée aux flambeaux (trajets alternatifs et plus d'une halte pour se réchauffer), précédée d'un souper spaghetti! Cette année nous dégusterons ce succulent repas à la salle municipale dès 18 h.

Les billets sont en vente au Marché Bonichoix aux coûts de 12 \$ /adulte (13 ans et plus) et 7 \$ /enfant (5 à 12 ans).

Gratuit pour les 4 ans et moins.

Pour réservations ou informations : Sophie Guilemette 819-609-8639
Audrey Gagnon: 418-328-8485

P.S. Prendre note que le nombre de places est limité à 150 donc, nous prenons les réservations jusqu'au plus tard le 22 février. Merci de votre compréhension!

N'oubliez pas qu'il est possible d'emprunter des raquettes à la municipalité!
Départ pour la randonnée prévu pour 19 h 15.

Voyage à ValCartier

Réservez votre vendredi 8 mars prochain pour une belle fin de journée et une superbe soirée au Village Vacances ValCartier (vendredi de la semaine de relâche). Le départ aura lieu à 13 h 30 du stationnement Natpro. Retour prévu vers 22 h 30. Place payée, place réservée!

Il en coûte : 30 \$ pour les 12 ans et plus
25 \$ pour les 5 à 11 ans
5 \$ pour les 3-4 ans

Les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour réservations ou informations : Audrey Gagnon 418-328-8485

**SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE**

Brunch et assemblée générale annuelle de la Société St-Jean Baptiste
Dimanche le 17 février 2019 à 10 h 30
À la salle des Chevaliers de Colomb

Nombre de places limité. Réservation avant le 10 février 2019 à Thérèse Bouchard 418-328-8596.

La Société St-Jean Baptiste de St-Stanislas est à la recherche de personnes pour former une équipe pour un volet spécial Fête Nationale. Il existe déjà une équipe qui œuvre depuis plusieurs années, pour le dîner du 24 juin à la salle municipale. Cette activité très populaire reste au programme mais, on cherche à ajouter quelque chose, de type familial, afin de créer un événement rassembleur, sans trop de frais. Une organisation facile, pas trop prenante non plus en investissement de temps. Une équipe dédiée à ce volet est nécessaire. Tu veux en faire partie? Tu as des idées? Appelle-moi, on discutera des disponibilités de tous pour faire une équipe Fête Nationale.

Guyline Germain (Maggie) 418 328 8573

**MÉTIER À TISSER**

Les personnes intéressées à utiliser les métiers à tisser de l'Âge d'or peuvent communiquer avec Mariette Sanscartier au 418-328-8728.

Merci

Le comité du Noël du Pauvre remercie les Chevaliers de Colomb, la Municipalité de Saint-Stanislas et la Caisse de Mékinac-Des Chenaux qui, par leurs dons, montrent leur dévouement à la cause des personnes démunies de notre paroisse. Merci à vous tous, gens de Saint-Stanislas qui avez permis d'adoucir la période des Fêtes de ces familles. Tous les fonds recueillis restent dans notre paroisse. Le besoin n'est pas seulement aux Fêtes mais aussi tout au long de l'année. Ce bénévolat est très apprécié par les personnes bénéficiaires. Merci encore pour votre générosité.

Ghislaine B. Asselin, responsable
Le Comité du Noël du Pauvre



UNE BOUGIE POUR UN AMI

Le 14 février prochain, jour de la St-Valentin, l'Équipe de vie communautaire de Saint-Stanislas vous invite à participer à l'évènement « Une bougie pour un ami », qui se tiendra, en notre église, de 17 h à 19 h.

Il s'agit d'avoir un moment de recueillement pour une personne qui vous tient à cœur, une pensée spéciale pour un être cher disparu, une personne qui vit des difficultés... ou tout simplement pour prendre un temps de réflexion, une pause dans ce monde effréné où, tout va si vite.

La formule est simple : Vous allumez une bougie et vous prenez quelques minutes de réflexion dans le calme de notre église. Le tout se fait sans artifice, sans célébration solennelle, dans la plus grande simplicité.

Peu importe vos convictions, il nous fera plaisir de vous recevoir pour participer à cet instant de calme et de paix.

L'Équipe de vie communautaire de Saint-Stanislas.

Manoir
DES DEUX RIVIÈRES

**24, Saint-Gabriel
Saint-Stanislas, G0X 3E0**

**Logements 31/2 et 41/2
disponibles dès maintenant
avec service de deux repas par jour**

**POUR UN TEMPS LIMITÉ:
PROFITEZ DE
TROIS MOIS DE LOYER GRATUIT ***

Pour information : 819-690-8840 / manoirdeuxrivieres@gmail.com

*** 3 mois gratuits sur le coût du loyer seulement, frais de repas en sus**



En pleine saison de la motoneige, la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité et la réglementation en vigueur pour les adeptes de cette activité.

Conseils de sécurité

- Vous êtes dans l'obligation de céder le droit de passage au croisement de sentier.
- Respectez la signalisation et gardez la droite en tout temps.
- Circulez sur les sentiers balisés et évitez les plans d'eau. L'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.
- Évitez de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.
- Abstenez-vous de consommer de l'alcool ou de la drogue.

Vérifiez l'état des sentiers tout au long de la saison via le site Internet de la FCMQ (www.fcmq.qc.ca), leur page Facebook ou leur application mobile *iMotoneige*.

Rappel de la réglementation

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
- La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h et il faut ajuster votre vitesse en fonction des conditions météo et des sentiers.

Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La sécurité : Notre priorité et une responsabilité collective

Il y a plus de 90 000 amateurs de ce sport qui sillonnent le réseau québécois de 33 000 km de sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers et pour ce faire, chacun est responsable de sa conduite.

La mission de la S.Q. consiste au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes, ainsi qu'à la protection de leurs biens. Avec la collaboration des citoyens en adoptant une bonne conduite et par la dénonciation des comportements déviants, nous travaillons ensemble à avoir des sentiers sécuritaires.

OFFICE RÉGIONAL
D'HABITATION DES CHENAUX
(ORHDC)



Des HLM sont disponibles présentement dans différentes municipalités des Chenaux dont nous avons la gestion. Vous avez 50 ans et plus? Vous avez un faible revenu? Vous ou des personnes de votre entourage pourriez en bénéficier! N'attendez pas et renseignez-vous : 819-840-2830.

Nos HLM sont situés aux endroits suivants :

- 1370, rue Principale, Saint-Stanislas
- 250, rue Louis, Saint-Narcisse
- 1544, rue Thomas-Caron, Saint-Maurice
- 80, rue Lehouillier, Batiscan
- 12, rue Lesieur, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
- 120, rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade
- 1691, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- 982 et 984, rue Notre-Dame, Champlain

 **Desjardins**
Caisse de Mékinac-Des Chenaux

REMPLACEMENT DU GUICHET AUTOMATIQUE

Mercredi le 13 février 2019

Comme le guichet sera hors de service le jour même, le service au comptoir sera ouvert durant la journée jusqu'à sa remise en fonction. Un accompagnement sera également offert aux membres le jour même, après l'installation, de 17 h à 21 h, et sur les heures d'ouverture régulières.



CAB DE LA MORAINÉ

Bilan des paniers de Noël

La grande collecte de denrées dans les épiceries, organismes et institutions du territoire nous a permis de recueillir plusieurs kilos de denrées. Le Centre a également participé à la Guignolée des médias, ce qui nous a permis d'amasser un montant de 5 796 \$ aux deux barrages routiers tenus le 6 décembre dernier. Tout ceci combiné aux dons reçus de la population ainsi qu'à la participation de tous les partenaires, nous avons pu assembler 99 paniers de Noël dans l'ensemble des quatre municipalités desservies, soit Saint-Narcisse, Saint-Maurice, Saint-Luc-de-Vincennes et Saint-Stanislas, rejoignant 213 personnes dont 71 sont des enfants.

Plus précisément pour la municipalité de St-Stanislas, ce sont 18 paniers qui ont été remis, rejoignant 22 adultes et 7 enfants.

Un GROS MERCI à toute la population, à tous les bénévoles qui ont œuvré pendant cette période, ainsi qu'à tous les partenaires qui sont en lien avec le service de paniers de Noël du Centre d'action bénévole de la Moraine.

Service de rédaction d'impôt - Service gratuit

Les critères d'admissibilité :

- Être résident des municipalités de **Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Stanislas ou Saint-Narcisse**;
- Avoir un revenu annuel brut pour 2018 de 25 000 \$ ou moins pour une personne seule et de 30 000 \$ ou moins pour un couple ou une famille monoparentale avec un enfant (calculer 2 000 \$ de plus de revenu par enfant supplémentaire);

Nous n'acceptons pas les déclarations des gens ayant des revenus de travailleurs autonomes, des revenus de placement, des revenus et dépenses d'entreprises ou de location, des dépenses d'emploi, qui ont fait faillite ou de personnes décédées en 2018.

Vous pouvez vous présenter au Centre d'action bénévole de la Moraine avec tous vos papiers requis et vos formulaires :

Date : à partir du 4 mars, jusqu'au 11 avril inclusivement.

JOURS SPÉCIFIQUES : Le lundi 9 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h 30
 Le mercredi 13 h 30 à 15 h 30
 Le jeudi 13 h 30 à 15 h 30

Adresse : 511, rue Massicotte, Saint-Narcisse
 Si vous désirez de l'information : 418-328-8600

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?
 NOUS VOUS AIDONS À LE TROUVER!

SERVICES GRATUITS



Services offerts

- CV efficace
- Préparation à l'entrevue
- Exploration du marché du travail
- Accompagnement dans la recherche d'emploi
- Et bien plus!

Contactez-nous!

MRC des Chenaux

1 844 870-3660

cremtr@cremauricie.com

www.cremauricie.com

 Suivez-nous sur Facebook!

Avec la participation financière de :

Québec 

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Mardi 12 février 18 h	 FADOQ ST-STANISLAS - Souper de la St-Valentin Réservez auprès de Ginette ou Jean-Pierre au 418-328-8728.
Jeudi 14 février 17 h à 19 h	 UNE BOUGIE POUR UN AMI A l'église de St-Stanislas. (Voir détails en page 8).
Samedi 16 février 19 h 30	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry
Dimanche 17 février 10 h 30	 SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE - Brunch et assemblée générale annuelle À la Salle des Chevaliers de Colomb. (Voir détails en page 8)
Samedi 23 février	 RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX Précédée d'un souper au spaghetti à la salle municipale. (Voir détails en page 8).
Dimanche 24 février 10 h 30	 REPAS-PARTAGE AU PROFIT DES MISSIONS DES FILLES DE JÉSUS Salle municipale de Saint-Stanislas. Coût du billet : 10 \$. Conférencier : Michel Lambert, d.g. de <i>Alternatives</i> Information : Élisabeth 418-328-8248 ou Jean-Paul 819-601-8564.
Lundi 4 mars 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.
Mercredi 6 mars 19 h 30	 FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile Réunion à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Stanislas. Madame Josée Croteau, infirmière à la retraite nous entretiendra sur les fuites urinaires.
Vendredi 8 mars	 VOYAGE À VALCARTIER Voir détails en page 8
Samedi 16 mars 19 h 30	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry
Lundi 1 ^{er} avril 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.
Mercredi 3 avril 19 h 30	 FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile Réunion à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Stanislas. La conférence, Mélanie Ledoux, nous informera des bienfaits de la massothérapie.
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Vie active, au local de l'Âge d'Or